

LE MOT DE L'AGGLO

La 2nde ligne de tram arrive : priorité à la sécurité !

Cleo va bientôt céder la place à la ligne B du tramway de l'agglomération orléanaise, qui sera mise en service le 30 juin 2012.

Vous pouvez déjà voir des rames circuler progressivement sur toute la ligne.

L'arrivée du tramway va modifier nos habitudes de déplacements et chacun, piéton, cycliste, motard ou automobiliste, va devoir partager l'espace public avec lui. Pour cela, il faudra adapter notre comportement et adopter de nouvelles règles de circulation.

Alors, en attendant de pouvoir emprunter la ligne B, un seul mot d'ordre pour tous : soyez prudents à proximité de la plate-forme et des stations et respectez les consignes qui vous sont présentées dans ce guide.



LES ESSAIS, DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LA LIVRAISON DE LA SECONDE LIGNE DE TRAMWAY

Les essais dynamiques servent à vérifier le bon fonctionnement des rames et des équipements de la ligne. Une série de tests est réalisée, secteur par secteur, progressivement sur l'ensemble du tracé. Ces tests concernent les rames - accélération, freinage, automatisation, etc. - et la ligne : voie ferrée, aiguillages, systèmes d'alimentation électrique, signalisation lumineuse tricolore, fonctionnement des carrefours...

Achevés en avril, ils seront suivis d'une « marche à blanc » permettant à l'exploitant de « prendre en main » le tramway et de valider sa vitesse afin de s'assurer que les fréquences sont conformes à ce qui est prévu. Sur cette dernière étape, toutes les rames circulent progressivement en conditions réelles, sans passagers. La marche à blanc se termine fin mai.

3

règles de sécurité à retenir

- 1 Laissez la priorité au tramway.
- 2 Respectez la signalisation spécifique.
- 3 Ne marchez pas et ne stationnez pas sur la plate-forme.

De votre vigilance dépend la sécurité de tous.
MERCI !



PLUS D'INFOS AU POINT INFO TRAM

► N° Indigo 0 825 015 045

48, rue Jeanne d'Arc - Orléans

Du lundi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h

LA MINUTE DU TRAM

sur France bleu orléans 100.9

Du lundi au vendredi à 7 h 25 et 17 h 40

Retrouvez toute l'information sur cleo
www.cleo.agglo-orleans.fr



Construire la ligne Est-Ouest 2nde ligne de tramway ... cleo ...



La 2nde ligne de tram arrive, soyons prudents.



Adoptez les bons réflexes !

AU VOLANT...

- **Ne circulez pas** sur la plate-forme du tramway.
- **Ne stationnez pas** sur la plate-forme du tramway ni le jour ni la nuit.
Votre véhicule serait immédiatement enlevé par la police.
- **Vérifiez que la voie est libre** avant de vous engager aux carrefours.
- **Respectez la signalisation routière.**
- **Faites attention** aux piétons aux abords des stations.



POUR TOUS

- Le tramway est silencieux.
Redoublez de vigilance, notamment aux abords des stations.
- Le tramway est guidé par les rails : il ne peut pas effectuer de manœuvre pour vous éviter et il lui faut environ 40 m pour s'arrêter.

Soyez prudent !



À DEUX ROUES...

- À vélo, **privilégiez les pistes et bandes cyclables** qui vous sont dédiées pour circuler en toute sécurité.
- **Faites attention aux rails** lorsque vous traversez aux carrefours ou que vous longez la voie : risque de chute.



À PIED...

- **Ne marchez pas** sur la plate-forme, utilisez les trottoirs et passages piétons.
- **Vérifiez que la voie est libre** avant de traverser la plate-forme.
- **Évitez d'écouter de la musique ou de téléphoner** aux abords de la plate-forme et soyez attentif au signal sonore qui annonce l'arrivée du tramway.
- Attention avant de traverser la plate-forme, **un tramway peut en cacher un autre.**



Apprenez à reconnaître les panneaux liés au tram



ATTENTION, TRAVERSÉE D'UNE VOIE RÉSERVÉE AU TRAMWAY

Il faut faire preuve de vigilance, ralentir et vérifier que la voie est libre avant de traverser.



ATTENTION, TRAVERSÉE D'UNE VOIE RÉSERVÉE AU TRAMWAY

Situé en amont du panneau bleu ci-dessus, c'est un panneau d'alerte qui signale aux usagers de la voirie routière l'approche d'une intersection avec la plate-forme du tramway. Il rappelle que le tramway est prioritaire.



VOIE RÉSERVÉE AU TRAMWAY

La circulation et le stationnement sont interdits. Tous les véhicules, y compris de livraison, sont concernés.



AIRE PIÉTONNE

Le tramway est toujours prioritaire, même en zone piétonne.



FEUX PIÉTONS

Le passage au rouge annonce l'arrivée imminente du tramway.